



Lycée Claudel



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2018

Participants :

Présents : Mmes Sangita Kamblé, Carla Khazzaka, Ginette Lalonde-Kontio
MM Stéphane Begnis, Walid Ben Amar, Philippe Courjault, Pierre Danten,
David Haziza, Xavier Moquet (représentant Mme Brigitte Proucelle), Paul Ravenscroft,
Rachid Salama

Invité: Benoît Groulx, Cabinet Collins Barrow

1) Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que le Conseil d'administration adopte l'ordre du jour.

Proposée par : Ginette Lalonde-Kontio

Appuyée : Paul Ravenscroft

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2) Conflit d'intérêts et confidentialité

La présidente rappelle les règles de confidentialité et invite tout administrateur pouvant se retrouver en position de conflit d'intérêt de le signaler. Aucun conflit d'intérêt n'a été signalé.

3) Rapport du vérificateur et présentation des états financiers

Monsieur Benoit Groulx du cabinet Collins Barrow présente son audit des états financiers pour l'année budgétaire 2017-2018 s'achevant au 31 août 2018. Il déclare ne rien avoir de particulier à signaler et produit un rapport favorable.

Pour s'acquitter de la responsabilité du CA envers l'auditeur externe, un administrateur l'informe que le statut de la présidente contrevient à l'article 6.1 du règlement général de la corporation depuis le 26 juin 2017. Il demande que les notes de service émises par le Cabinet d'avocats BGL (en date des 31 octobre et 16 novembre 2018) soient transmises dans les meilleurs délais aux auditeurs du Cabinet Collins Barrow pour évaluer l'impact potentiel de cette situation sur les états financiers de la Corporation et l'opinion d'audit.

Le Conseil d'administration remercie Monsieur Benoit Groulx qui quitte alors la séance.

Présentation des états financiers par le directeur administratif et financier.

Il s'agit d'une présentation complémentaire à celle du cabinet d'auditeurs, plus financière, et moins comptable et à vocation pédagogique, présentant les chiffres clefs, les atouts et handicaps en terme financier du lycée pour les membres de la corporation réunis en assemblée générale annuelle le 3 décembre prochain.

Proposition : Que le CA approuve le rapport établi par le cabinet Collins Barrow tel que présenté ainsi que les documents annexes préparés en vue de leur présentation lors de l'assemblée générale annuelle de la Corporation du Lycée Claudel convoquée le 3 décembre 2018.

Proposée : Pierre Danten

Appuyée : David Haziza

Proposition adoptée à l'unanimité.

4) Convention entre l'AEFE et le Lycée Claudel

Le Proviseur rappelle qu'il y a 3 éléments qui relèvent de la mise en œuvre de la politique de l'AEFE dont le support est confié au Lycée Claudel : la déconcentration des voyages (convention spécifique d'ores et déjà votée), la mutualisation (avenant voté le 20 novembre 2018) et la gestion du bureau de l'IEN en poste à Ottawa (poste basé géographiquement à l'Ambassade de France).

Afin de ne pas multiplier les avenants à la convention générale signée avec l'AEFE, il est proposé de regrouper dans un seul avenant regroupant le transfert de la mutualisation de la society (désormais dissoute) vers le lycée Claudel et la gestion du bureau de l'IEN.

Pour mémoire, il est rappelé que ce personnel n'est, in fine, pas rémunéré par le lycée et se trouve hors bénéfice des conventions collectives.

Proposition : Que le CA accepte de regrouper dans un seul avenant le transfert de la mutualisation de la society vers le lycée Claudel et la gestion du bureau de l'IEN.

Proposée par : Pierre Danten

Appuyée par : Paul Ravenscroft

Proposition adoptée à l'unanimité

Cet avenant aura pour signataires la présidente du CA et l'Ambassadrice de France au Canada.

5) AGA et cérémonie en hommage au Docteur Sauvé

- AGA : L'AGA va commencer à 17 h dans le foyer. Il n'y aura pas d'élections puisqu'il y a autant de candidats que de postes à pourvoir, une candidate ayant retiré sa candidature. Mario Côté du cabinet Collins Barrow sera présent pour présenter les états financiers aux membres.

- Cérémonie pour le Dr Sauvé : Ses enfants seront présents. Ils vont arriver avec lui à 18 h. Ils vont manger au CDI avec Mme Gavrel, la première directrice et enseignante au lycée. Un rappel a été envoyé aux élèves du secondaire et aux parents aujourd'hui. Il y a 57 invités confirmés. Les plaques sont commandées, la grande qui sera au-dessus de la porte et la petite à sa droite. On a aussi commandé des pins avec « Merci, Dr Sauvé ». Dans l'auditorium, il y aura des chaises pour la famille. Après les discours (Ambassade, proviseur, présidente), le Dr Sauvé aura l'occasion de se prononcer avant le goûter vins et fromages. Il n'y aura pas de personnalités présentes, ni de représentants de la presse.

6) Invitations au Conseil d'administration

Compte tenu de l'absence de candidats du collège enseignant et afin d'enrichir les débats au sein du Conseil, la présidente, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés en la matière par le règlement, informe le Conseil d'administration de son souhait d'inviter 2 enseignants, toujours les mêmes, à assister aux réunions du Conseil d'administration, et ce jusqu'à la tenue de l'assemblée générale de 2019.

Seront également invités, selon des modalités similaires la proviseur adjointe en charge de la réforme du lycée et du baccalauréat et la présidente de l'Association des parents d'élèves. Ces invités pourront participer aux débats du Conseil d'administration, n'auront pas rang d'administrateurs et donc pas de droit de vote, mais auront les mêmes obligations que les administrateurs notamment en termes de confidentialité des discussions et de conflits d'intérêts. Ils devront signer le même code de déontologie que les administrateurs pour pouvoir être présents aux séances du conseil d'administration.

Le CA donne son accord de principe à ces invitations.

7) Clôture de la séance


Proposition : Que la séance soit levée.

Proposée par : Paul Ravenscroft

Appuyée par : Ginette Lalonde-Kontio

La séance est levée à l'unanimité à 20 h 36.

La date du prochain CA sera confirmé après l'AGA.


La présidente
Sangita KAMBLÉ


Le secrétaire
Pierre DANTEN